



# Paroles de terrain



« Pour nourrir ma passion pour le jardinage, j'ai choisi la filière paysage. Lors de ma formation, j'ai dû me familiariser avec un grand nombre de plantes, leurs particularités et leurs utilisations. Si la charge de travail varie en fonction des saisons, ce qui compte pour moi c'est d'être au contact de la nature, même quand celle-ci est capricieuse ! »

**Clara, ouvrière paysagiste qualifiée**



« Je suis chef d'équipe espaces verts dans une grosse commune. C'est un métier doublement vivant, avec d'un côté les plantes qu'il faut choisir, entretenir et soigner et de l'autre des contacts permanents avec les élus, les autres services de la commune et le grand public. Sans oublier les équipes de travail, qu'il faut encadrer tout en

leur laissant suffisamment d'autonomie... Autant dire que j'apprécie la polyvalence et l'énergie que réclame mon métier. »

**Kevin, chef d'équipe espaces verts**

« Je passe beaucoup de temps à concevoir des espaces verts pour les collectivités. Mes choix sont autant dictés par l'esthétisme que par la connaissance des végétaux... et les attentes de nos clients. En phase de réalisation, je passe également du temps sur les sites pour suivre la mise en œuvre des projets, ce qui réclame de s'adapter aux contraintes du terrain et de faire preuve de pédagogie. »

**Paul, concepteur de paysage**



## Pour en savoir plus

### ...sur les formations

**Enseignement agricole**  
 Direction régionale de l'alimentation,  
 de l'agriculture et de la forêt  
 Consultez le site portail : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

### Enseignement agricole public :

Tél : 04 78 63 13 13 - Courriel : [srfd.rhone-alpes@educagri.fr](mailto:srfd.rhone-alpes@educagri.fr)  
 Sites : [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr) - [www.sie-rra.com](http://www.sie-rra.com)

### Enseignement agricole privé :

- **Maisons Familiales Rurales**  
 Tél : 04 72 86 03 86 - Courriel : [fr.rhone-alpes@mfr.asso.fr](mailto:fr.rhone-alpes@mfr.asso.fr)  
 Site : [www.mfr.asso.fr/rhone-alpes](http://www.mfr.asso.fr/rhone-alpes)
- **Délégation Régionale de l'Enseignement Agricole Privé Région Rhône-Alpes Auvergne**  
 Tél : 04 72 10 94 05 - Courriel : [didier.geneve@cneap.fr](mailto:didier.geneve@cneap.fr)  
 Site : [www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)

### ...sur les métiers et l'emploi

#### Association Régionale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

Tél : 04 72 76 13 27 - Courriel : [arefa-rhone-alpes@anefa.org](mailto:arefa-rhone-alpes@anefa.org)  
 Site : [rhone-alpes.anefa.org](http://rhone-alpes.anefa.org)

#### Union Nationale des Entreprises du Paysage

Délégation Rhône Alpes/Auvergne  
 Tél : 04 72 76 13 30 - Courriel : [ltavernier@unep-fr.org](mailto:ltavernier@unep-fr.org)  
 Site : [www.entreprisesdupaysage.org](http://www.entreprisesdupaysage.org)

#### Chambres d'agriculture

Consultez le site portail : [www.synagri.com/rhone-alpes](http://www.synagri.com/rhone-alpes)

#### Offres d'emploi

Consultez les sites : [www.apecita.com](http://www.apecita.com) et [www.anefa.org](http://www.anefa.org)

**Paysage,**  
 des métiers grandeur nature !

Conception et réalisation : Contrechamp® / Estève Design Graphique - Crédit Photos : Maison Familiales et Rurales - UNEP - Fotolia



Rhône-Alpes



[rhone-alpes.anefa.org](http://rhone-alpes.anefa.org)

## Le paysage et VOUS...



## Les métiers du paysage c'est...

## Parcours et formations...

### VOUS souhaitez :

Etre **créateur** de cadre de vie et de **bien être** ?

Cultiver votre goût pour **la nature**, sa **beauté** et son **respect** ?

Participer au **développement** d'un secteur en pleine **croissance** ?

Travailler en **équipe** tout en développant une grande **autonomie** ?

### Les chiffres clés

#### Le paysage en Rhône-Alpes :

- 2 310 entreprises du paysage, dont 50 % créées depuis 2000
- 9 650 actifs (en Equivalent Temps Plein) dont 7 350 salariés
- Plus de 250 créations nettes d'emplois par an
- 20 % des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement

Données 2009

### Répondre à une envie croissante de nature

Face à la croissance des villes, travailler dans le secteur du paysage, c'est contribuer à l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie. Aujourd'hui, 7 français sur 10 choisissent leur lieu de résidence en fonction de la proximité d'espaces verts. Cette demande concerne aussi bien les particuliers que les collectivités et les entreprises.

### Créer des espaces verts

La création d'espaces verts fait appel à divers professionnels, en charge de leur conception et de leur aménagement. Elle réclame une excellente connaissance des plantes, des techniques de culture et de l'aménagement des espaces. S'y ajoutent le sens de l'esthétisme et du travail soigné, ainsi que des qualités d'écoute des clients et d'organisation du travail.

### Entretenir et valoriser ces espaces verts

Les espaces verts exigent un entretien régulier. Cette activité nécessite une maîtrise des soins aux plantes ainsi qu'une aptitude à la conduite d'engins dans le respect des règles de sécurité. Dans ce cadre, le jardinier paysagiste est amené à se déplacer pour réaliser ces chantiers. Toujours intégré dans une équipe, il doit cependant être en mesure de travailler en autonomie et prendre des initiatives.

### Métiers recherchés

Le secteur du paysage est en plein essor. Les métiers sont variés : jardinier d'espaces verts, chef d'équipe ou de chantier, technicien paysagiste ou concepteur paysager... Ils s'exercent tant au sein d'entreprises, de bureaux d'études que de services spécialisés au sein des collectivités.

### Du CAPA à ingénieur

Toutes ces formations sont accessibles par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage.

Après la 3<sup>ème</sup> en 2 ans

- Le **CAPA Travaux paysagers** forme des employés ou des jardiniers paysagistes qualifiés travaillant au sein d'une équipe de création ou d'entretien d'espaces verts.

Après la 3<sup>ème</sup> en 3 ans

- Le **Bac Pro Travaux paysagers** forme des ouvriers ou des employés hautement qualifiés. Il permet d'accéder rapidement à des postes de chef d'équipe.

bac +2

- Le **BTSA Aménagements paysagers** prépare à prendre la responsabilité d'une entreprise ou à assurer des fonctions de chef d'équipe ou de chantier, tant en création qu'en entretien.

bac +3

- La **Licence Pro** est ouverte aux titulaires d'un BTSA (ou autre Bac +2). Elle permet de se spécialiser sur les métiers de la conception et de la conduite de chantiers.

bac +5

- Les **écoles d'ingénieurs** spécialisés conduisent à des emplois de concepteur paysager et/ou de maître d'œuvre, notamment au sein de bureaux d'études ou de collectivités.

**Formations complémentaires** : des Certificats de Spécialisation (CS) et des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) sont accessibles à différents niveaux pour compléter la formation de base : élagage, maçonnerie paysagère, maîtrise paysagère du végétal, arrosage automatique...

**Reconversion** : Il est également possible de reprendre ses études, de se former, grâce à la formation pour adultes.